



CARNAVAL RÉUSSI AU FOYER DES PIONNIERS

PAGE 12



L'ARMÉE À HEARST

PAGE 9



PLACE AUX SÉRIES

PAGES 17 à 19



Ford LECOURLMOTORSALES

JUSQU'À **12 000 \$**
DE RABAIS



F-150
SUR LES F-150 2025
SÉLECTIONNÉS



Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8583

www.lecoursmotorsales.ca

Vers plus de liberté pour les rassemblements publics extérieurs

Dans le but de soutenir les festivals locaux, les petites entreprises et le tourisme, la province a annoncé un assouplissement des règles encadrant la consommation d'alcool lors d'événements publics en plein air.

Par Ndery Dione

Le gouvernement étend en effet les permis dits «apportez votre propre breuvage», faisant allusion aux les boissons alcoolisées lors des événements culturels et communautaires publics en plein air désignés par les municipalités.

À compter du 30 avril 2026, les organisateurs d'événements dans

les municipalités participantes pourront soumettre une demande de permis auprès de la Commission de l'alcool et des jeux de l'Ontario (AGCO).

Concrètement, les participants pourront désormais apporter leur propre alcool pour le consommer dans des zones spécifiquement autorisées. Le procureur général, Doug Downey, souligne que cette

initiative offrira davantage de souplesse aux communautés.

Selon lui, ces permis permettront non seulement aux participants de réduire leurs dépenses, mais aussi aux organisateurs de diminuer leurs coûts, tout en contribuant à l'économie locale.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle approche, les municipalités devront adopter un règlement autorisant la consommation d'alcool dans les espaces publics si ce n'est pas déjà fait. Ces dernières devront également définir un processus permettant de déterminer quels événements peuvent être considérés comme culturels ou communautaires.

Le ministre des Finances, Peter Bethlenfalvy, affirme que cette mesure s'inscrit dans la volonté du gouvernement de soutenir les économies locales et de favoriser le tourisme.

M. Bethlenfalvy a insisté aussi sur l'importance de maintenir une consommation d'alcool sécuritaire et responsable.

Ce changement réglementaire découle d'un amendement à la loi sur les licences et le contrôle des alcools. Autrement dit, il vise à offrir davantage de flexibilité aux organisations communautaires et culturelles, juste à temps pour la saison des événements printaniers et estivaux.

Expansion du parc Missinaibi et préoccupations concernant la route 11 discutées au conseil municipal

Par Gabriel Roy

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus ont discuté d'une lettre du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario annonçant un projet d'expansion du parc provincial Missinaibi, ainsi que d'une correspondance du maire Roger Sigouin adressée au ministre des Mines concernant la sécurité et l'entretien de la route 11, afin de faire valoir les préoccupations de la

communauté et demander des solutions à long terme.

Projet d'agrandissement du parc Missinaibi

Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a informé la Municipalité qu'il amorce un projet visant à agrandir l'un des parcs provinciaux de la région. Selon la correspondance reçue, le parc provincial Missinaibi serait agrandi d'environ 24 490 hectares. Une période de consultation

publique est actuellement ouverte jusqu'au 5 avril 2026, afin de permettre aux citoyens, organismes et autres parties prenantes de formuler des commentaires et d'exprimer leurs préoccupations quant aux impacts potentiels du projet.

Entre autres, le conseiller Lemaire a souligné que le ministère n'a pas encore précisé quelles zones seraient désignées comme aires protégées, ce qui soulève des questions quant aux territoires susceptibles d'être concernés.

Lettre du maire sur la sécurité des routes 11 et 17

Dans une autre correspondance discutée lors de la réunion, le maire Roger Sigouin a écrit au ministre des Mines de l'Ontario pour lui faire part des préoccupations de la population concernant la sécurité et l'entretien des autoroutes 11 et 17.

Dans sa lettre, le maire demande

notamment au gouvernement provincial de présenter un plan concret pour les 10 à 20 prochaines années, détaillant les mesures prévues pour améliorer l'état de ces routes et la sécurité des usagers.

Le contexte du projet Cercle de feu Lors d'une rencontre récente avec des élus provinciaux, le maire a indiqué que le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, aurait évoqué l'importance du projet minier Cercle de feu et la nécessité de construire de nouvelles routes pour soutenir ce développement.

Toutefois, selon le maire, le premier ministre n'aurait pas mentionné de projets d'investissement spécifiques pour améliorer les autoroutes 11 et 17, deux axes routiers jugés essentiels pour les communautés du Nord de l'Ontario. C'est dans le contexte de l'expansion du secteur minier dans le Nord de l'Ontario que le maire aurait adressé sa lettre au ministre des Mines.

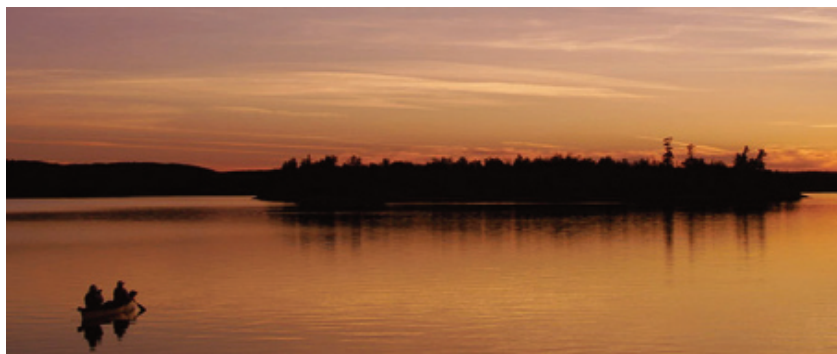


Photo : Ontarioparks/web



Faites travailler votre argent encore plus



Yvon Gelinas
Cell. : (705) 362-4214
yvon.gelinas@sunlife.com

Nouveau corridor ferroviaire pour relier les communautés du Nord et de l'Est

Le service ferroviaire de voyageurs Northlander a acquis une nouvelle propriété de voie ferrée dans le Nord-Est de la province grâce à l'achat réussi de 205 kilomètres de rails entre North Bay et Washago.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Cette acquisition de 205 kilomètres, réalisée fin février grâce à un investissement de 138 millions de dollars, garantit un corridor ferroviaire qui améliorera la ponctualité et la fiabilité du service, créera des emplois bien rémunérés et stimulera la croissance économique dans le Nord.

Elle permettra à la province de sécuriser un corridor ferroviaire continu qui sera prioritairement dédié au transport de passagers.

Bien que le service ferroviaire de voyageurs soit prioritaire sur cette voie, l'acquisition permettra également d'assurer le transport de marchandises en toute sécurité, les revenus du fret étant reversés à la société d'État provinciale Ontario Northland.

Prabmeet Sarkaria, ministre des



Photo : Ontario Northland/web

Transports, a souligné l'importance de cette étape dans le projet de relance du train de voyageurs.

«Aujourd'hui, nous franchissons une étape cruciale vers le retour du Northlander et un meilleur accès aux services et aux opportunités pour les familles et les travailleurs du Nord-Est de l'Ontario», a-t-il déclaré.

Selon lui, l'investissement permettra d'offrir un service prioritaire aux

passagers et d'assurer un trajet rapide et fiable sur l'ensemble de la ligne.

En plus d'améliorer la mobilité entre les communautés du nord et du sud, le nouveau corridor ferroviaire doit aussi simplifier les opérations de transport de marchandises.

Auparavant, à North Bay, les trains de fret devaient être démontés avant d'être transférés sur les voies du Canadian National Railway, puis réassemblés pour poursuivre leur trajet vers le sud. Pour le gouvernement, ce nouveau corridor continu permettra de rationaliser ce processus.

Le député provincial de Nipissing, Vic Fedeli, estime que cette acquisition constitue une avancée majeure pour les collectivités du Nord.

«L'acquisition d'un corridor ferroviaire continu entre North Bay et Washago représente une

autre étape importante dans le rétablissement tant attendu du service ferroviaire de voyageurs Northlander», a-t-il affirmé, ajoutant que cette nouvelle phase devrait ouvrir la voie à davantage de connexions et d'opportunités pour la région.

Au cours des derniers mois, le gouvernement ontarien a franchi plusieurs étapes pour préparer le retour du service ferroviaire. Parmi celles-ci figurent l'arrivée de la première rame, des investissements de plus de 100 millions de dollars pour améliorer l'infrastructure ferroviaire et l'achèvement de la voie de contournement ferroviaire de North Bay.

Une fois remis en service, le Northlander doit parcourir environ 740 kilomètres entre Timmins et Toronto, avec une correspondance ferroviaire vers Cochrane. Le trajet comptera au total 16 arrêts, reliant plusieurs collectivités du Nord de l'Ontario au principal centre urbain de la province.

Le conseil municipal adopte des résolutions pour encadrer le développement du centre-ville et préserver des terrains municipaux

Par Gabriel Roy

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal de Hearst a adopté deux résolutions majeures : reporter toute modification de l'usage résidentiel au rez-de-chaussée dans la Zone C1 du centre-ville jusqu'à la révision du Plan officiel prévue en 2027, et conserver les terrains restants du lotissement de la rue Hallé comme propriétés municipales, après s'être engagé à céder une parcelle à l'Université de Hearst, afin de permettre de futures initiatives de logement abordable.

Report des modifications résidentielles au centre-ville

Le conseil municipal a décidé de reporter toute modification de l'usage résidentiel du rez-de-chaussée des propriétés situées dans la Zone C1 du centre-ville. Cette décision restera en vigueur jusqu'à la révision du Plan officiel de la région d'aménagement de Hearst, prévue en 2027.

Cette révision permettra d'évaluer l'ensemble des politiques commerciales et résidentielles du centre-ville

dans un contexte de planification plus large, offrant ainsi au conseil et aux citoyens une vision globale avant toute modification structurelle ou réglementaire.

Conservation des terrains municipaux sur la rue Hallé

Le conseil a également adopté une

résolution visant à conserver les terrains restants du lotissement de la rue Hallé comme propriétés municipales, alors que la Municipalité s'est engagée à céder une parcelle à l'Université de Hearst.

Cette mesure vise à préserver la possibilité de réaliser des projets

de logement abordable, soit directement par la Municipalité, soit en partenariat avec d'autres organismes, afin de répondre aux besoins croissants en matière de logement pour les résidents.

Saison
DES IMPÔTS
PERSONNELS & ENTREPRISES

Nouvelle adresse
813 rue George
Hearst Ontario POL 1N0

JFR
JEAN-FRANÇOIS RICHARD, CPA
SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

OUVERT
Lundi au vendredi: 8:00 - 17:30
Ouvert sur l'heure du dîner

À partir du 23 février au 30 avril 2026

705-362-8841



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Ventes,
vente@hearstmedias.ca
webTactics | DAY Communications, ventes nationales
danielle.Jones@daycommunications.ca

Ndery Dione, journaliste
ndione@hearstmedias.ca

Gabriel Roy, journaliste pigiste
gabriel_roy@uhearst.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste
pub@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité et ventes
jpelletier@hearstmedias.ca

Nathalie Gagné, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinière noire

Les Médias de l'épinière noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91,1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinière noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Hearst en bref : routes, logement et services au cœur des décisions du conseil

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a discuté de plusieurs dossiers touchant directement les citoyens, dont l'état des routes, le logement abordable, les services communautaires et la planification économique, afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté.

Par Gabriel Roy

Routes, infrastructures et sécurité : des enjeux majeurs

Le conseil municipal a adopté un rapport important sur l'état des infrastructures municipales. Selon le Plan de gestion des actifs municipaux de 2024, la Municipalité devra investir environ 338 millions de dollars pour maintenir et renouveler l'ensemble de ses infrastructures.

Parmi les préoccupations majeures figure l'entretien du réseau routier, qui représente la majorité de la dette d'infrastructure, présentement évaluée à 132,6 millions de dollars au total. Cette situation illustre l'ampleur des défis liés aux infrastructures municipales.

Le maire Roger Sigouin a également écrit au gouvernement provincial afin de demander un plan à long terme pour l'entretien et la sécurité des autoroutes 11 et 17, deux axes routiers cruciaux pour les communautés du nord de l'Ontario.

Logement et développement du centre-ville

Le conseil a adopté une résolution

visant à reporter toute modification permettant l'usage résidentiel au rez-de-chaussée dans la zone commerciale C1 du centre-ville, au moins jusqu'à la révision du Plan officiel de la région d'aménagement de Hearst prévue en 2027. Cette décision permettra d'évaluer plus globalement l'avenir du centre-ville avant d'apporter des changements règlementaires.

Par ailleurs, la Municipalité a décidé de conserver les terrains restants du lotissement de la rue Hallé, afin de préserver la possibilité d'y réaliser des projets de logement abordable possiblement en partenariat avec d'autres organismes.

Transport communautaire et services aux citoyens

Une mesure importante pour les aînés a aussi été adoptée : l'âge d'admissibilité au transport communautaire est désormais abaissé à 60 ans. Cette modification permettra à un plus grand nombre de résidents d'utiliser ce service apprécié dans la communauté.

Le conseil a également appuyé des initiatives visant à améliorer

l'accessibilité aux services essentiels dans le nord, notamment le maintien des services de laboratoire médical et l'amélioration de l'entretien hivernal des routes.

Défis économiques et démographiques

Le département du développement économique a présenté les défis auxquels fait face la communauté. Le vieillissement de la population, le départ des jeunes vers les centres urbains et la pénurie de main-d'œuvre représentent des enjeux majeurs pour Hearst.

De plus, la Municipalité souhaite diversifier son économie, encore fortement liée à l'industrie forestière, et profiter de nouvelles possibilités liées au secteur minier et au tourisme.

Pour soutenir ces efforts, le conseil a confirmé l'organisation d'un forum avec les bailleurs de fonds, un événement visant à mettre en relation entreprises, organismes et partenaires financiers afin de favoriser le développement économique local.

Transport communautaire, routes et services essentiels : Hearst passe à l'action

Par Gabriel Roy

Lors de la dernière rencontre des élus de Hearst, plusieurs mesures ont été adoptées pour ajuster le transport communautaire, encadrer l'usage du français dans les documents électoraux et soutenir des initiatives provinciales liées à la sécurité routière ainsi qu'à l'accès aux services de laboratoire dans le nord de l'Ontario.

Transport communautaire pour les 60 ans et plus

L'âge d'admissibilité au transport communautaire a été abaissé à 60 ans, dans le cadre de l'entente déjà conclue avec Lacroix Bus Service. Selon le conseiller Lauzon, cette modification permettra à un plus grand nombre de résidents de

bénéficier du service, qui est très apprécié au sein de la communauté.

Usage du français lors des élections

Le conseil a adopté une résolution permettant aux citoyens francophones d'accéder à des avis, formulaires et informations électoraux en français, conformément à la Loi sur les élections municipales de 1996.

Sécurité routière dans le Nord

Hearst soutient le projet de loi du député provincial Guy Bourgouin, qui propose des normes renforcées pour l'entretien hivernal des routes dans le nord de l'Ontario.

Les autoroutes 11 et 17 seraient reclassées comme routes de catégorie 1, obligeant leur déneigement dans les huit heures

suivant la fin d'une chute de neige, au lieu des 16 heures actuellement prévues.

Maintien des services de laboratoire

La Municipalité appuie également la demande de Wawa pour que la province et le ministère de la Santé de l'Ontario garantissent l'accès aux services essentiels de laboratoire médical dans le nord de l'Ontario, incluant le maintien du laboratoire LifeLabs à Sudbury. Le conseiller Lauzon souligne l'importance de ce service pour la communauté : « Si nous devons envoyer nos prises de sang à Toronto pour être testées, ça va faire pitié ».

VOTRE OPINION COMPTE! Envoyez votre lettre à l'éditeur à info@hearstmedias.ca

Finances municipales : le conseil adopte plusieurs résolutions et examine les indicateurs 2024

Par Gabriel Roy

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus ont adopté plusieurs résolutions liées aux finances municipales, notamment l'approbation du rapport de rémunération des membres du conseil pour 2025, le renouvellement d'une entente logicielle et l'autorisation d'utiliser gratuitement le pavillon communautaire pour des activités communautaires, tout en prenant connaissance de certains indicateurs financiers du rapport d'information financière de 2024.

Prime pour les frais de garde au CSDC

Le conseil municipal a approuvé le versement d'une prime visant à

couvrir les frais de garde des employés du Conseil des services du district de Cochrane. Le montant total de cette prime s'élève à 22 028,73 \$.

Rémunération des membres du conseil municipal

Les élus ont également adopté une résolution visant à approuver le rapport de rémunération des membres du conseil pour l'année 2025, lequel totalise 213 836,20 \$.

Renouvellement d'une entente logicielle

Le conseil a adopté un arrêté autorisant le renouvellement de l'entente de logiciel avec la compagnie Amilia, utilisée pour la gestion des locations municipales et de la programmation récréative. L'entente sera renouvelée pour une

période de trois ans.

Utilisation du pavillon communautaire

Deux résolutions ont été adoptées afin d'autoriser l'utilisation gratuite du pavillon communautaire pour des activités communautaires.

La première concerne l'Équipe de santé familiale Nord-Aski, qui y tiendra ses activités de la Semaine de la sensibilisation à la santé mentale le 9 mai 2026.

La seconde autorise l'Intégration Communautaire de Hearst à utiliser le pavillon pour sa Journée de reconnaissance envers la communauté, prévue le 25 juin 2026.

Indicateurs financiers et infrastructures

Selon le rapport d'information

financière de 2024, le coût total des immobilisations de la Municipalité présente un risque modéré depuis au moins 2019. Cette situation indique qu'un grand nombre d'actifs municipaux sont entièrement amortis, ce qui pourrait signaler un vieillissement des infrastructures et représenter un fardeau financier dans les années à venir.

Le rapport souligne également que, pour la première fois depuis au moins 2020, la Municipalité présente un risque élevé en ce qui concerne les coûts du service de la dette par rapport aux revenus totaux. Cette situation est principalement attribuable à un nouveau prêt accordé par Infrastructure Ontario pour le projet du Foyer Hearst–Mattice Soins de Santé.

Le département de la brigade des pompiers de Hearst reçoit une allocation pour la formation et fait le bilan des interventions 2025

Par Gabriel Roy

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal de Hearst a approuvé une allocation budgétaire de 12 000 \$ destinée à la firme Solution Incendie Inc., afin d'assurer les formations requises pour les opérateurs de pompe et les officiers de niveau 1, tandis que le département de la brigade des pompiers de Hearst présente le bilan de ses interventions pour l'année 2025, incluant feux résidentiels, accidents et services de secourisme.

Allocation budgétaire pour la formation

Le conseil municipal a autorisé une allocation de 12 000 \$ pour l'embauche de la firme Solution Incendie Inc., afin de livrer les formations obligatoires aux opérateurs de pompe et aux officiers de niveau 1.

En 2025, le département de la brigade des pompiers a mis un accent particulier

sur le curriculum Firefighter 1, afin que les pompiers obtiennent leur certification obligatoire avant le 1^{er} juillet 2026. Selon les responsables, le département est en bonne voie pour respecter cette échéance.

Bilan des interventions en 2025

Au total, le département a reçu 52 appels en 2025, comprenant au moins 18 fausses alarmes, neuf accidents, quatre véhicules en feu, sept feux de broussailles et divers autres petits feux résidentiels. La cuisine a été identifiée comme la principale cause des feux résidentiels, mais aucune structure n'a été perdue.

Le département a également été appelé à deux reprises pour des interventions de secourisme en motoneige, et a réalisé un brûlage contrôlé d'une habitation située sur la promenade Riverside dans le cadre de ses activités de formation et de sécurité publique.

Approbation du rapport annuel de conformité du système d'eau potable de Hearst

Par Gabriel Roy

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le rapport sommaire annuel de conformité du système d'eau potable de Hearst pour 2025, préparé par l'Agence ontarienne des eaux, a été approuvé. Ce rapport permet de rendre compte des événements de non-conformité et des mesures cor-

rectives mises en place.

Évènements de non-conformité et mesures correctives

Le rapport signale trois événements de non-conformité survenus au cours de l'année 2025. Des mesures correctives ont été appliquées afin d'assurer la sécurité et la conformité du système d'eau potable.



Célébrons

Le mois de la francophonie



JOUEZ!



3 000 \$
EN PRIX
À GAGNER

Participez maintenant
francophoniedesameriques.com/mois

Québec

Hearst planifie son développement économique face à de nouveaux défis

Par Gabriel Roy

Lors de la dernière rencontre, le conseil municipal de Hearst a discuté des priorités de la Corporation du développement économique de Hearst afin de guider sa planification stratégique à court et à long terme, dans le but de renforcer l'attractivité, la compétitivité et la durabilité de la communauté.

Un département en pleine transformation

Le département du développement économique traverse une période de transformation importante et se positionne stratégiquement pour relever les défis actuels. Plusieurs facteurs influencent sa capacité à créer un environnement accueillant pour les travailleurs, les entreprises, les familles et les visiteurs. Parmi ceux-ci figurent les changements démographiques, notamment le vieillissement de la

population, les départs à la retraite et l'exode des jeunes vers les centres urbains. La diversification limitée de l'économie locale, encore fortement dépendante de l'industrie forestière, constitue un autre défi, tandis que de nouveaux secteurs émergent dans la région, par exemple le secteur minier.

Le rapport du département a également souligné les difficultés liées à l'attraction et à la rétention de main-d'œuvre, accentuées par la compétition régionale et la croissance économique dans les villes voisines. Les besoins touristiques et communautaires sont en hausse, Hearst cherchant à se positionner comme une destination nature distinctive. De plus, les attentes citoyennes évoluent, avec une baisse du bénévolat et une diminution de la participation aux activités communautaires, ce qui augmente le besoin d'une communication positive et mobilisatrice.

Enjeux pour la main-d'œuvre et l'attractivité

Le département a mis en lumière le manque de main-d'œuvre causé par le vieillissement de la population et l'exode des jeunes, ainsi que la croissance du secteur minier qui attire les travailleurs spécialisés vers d'autres régions. La pénurie de médecins et de personnel en santé complique encore cette situation. L'attractivité résidentielle et communautaire reste un enjeu majeur, avec une pénurie de logements, un accès limité aux services de garde et aux soins de santé, ainsi qu'un besoin de renforcer la vitalité économique et culturelle du centre-ville.

Entreprises, relations communautaires et tourisme

Les entreprises locales sont confrontées à des défis en matière de formation, de recrutement et de planification de la relève, tandis que leur dépendance à l'industrie

forestière limite la diversification économique. La participation communautaire et le bénévolat sont en diminution, ce qui rend essentiel le renforcement des relations, notamment avec la Première Nation de Constance Lake, afin de soutenir un développement mutuel. Le tourisme est également affecté par l'absence d'événements majeurs et par le manque d'initiatives promotionnelles, ce qui réduit l'attrait de Hearst comme destination pour les visiteurs.

Orientations stratégiques pour l'avenir

Le rapport du département présente des pistes pour répondre à ces défis, allant de l'amélioration de l'attractivité résidentielle et économique à la création d'événements touristiques et au renforcement des liens communautaires. L'objectif est de permettre au département de se repositionner stratégiquement et de guider Hearst vers un développement durable, inclusif et compétitif, pour le bien des résidents et des acteurs économiques de la région.

Reconnaissance d'employés de la PPO au conseil municipal

Par Gabriel Roy

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, la Police provinciale de l'Ontario a effectué une présentation devant les élus afin de souligner l'entrée en fonction du sergent Alain Arbour ainsi que les années de service de Mirelle Groleau.

Entrée en fonction du sergent Alain Arbour

La Police provinciale de l'Ontario a souligné l'entrée en fonction du



Photos : Corporation de la Ville de Hearst / Corporation of the Town of Hearst/Facebook

sergent Alain Arbour, qui cumule plus de 25 ans de service. Sa

promotion au grade de sergent est entrée en vigueur le 24 novembre dernier. Au cours de sa carrière au sein de la PPO, il a occupé différents postes, lui permettant d'accumuler une expérience variée dans ses fonctions.

Reconnaissance pour Mirelle Groleau

Lors de la présentation, la Police provinciale de l'Ontario a également reconnu le travail de Mirelle Groleau, qui compte plus de 20 ans de service à titre de garde civile des détenus.

Cette reconnaissance visait à souligner sa contribution et son engagement constant au sein du service policier.

Le conseil adopte un nouvel arrêté pour ses comités et en dissout deux

Par Gabriel Roy

Le conseil municipal de Hearst a adopté une résolution visant à approuver un nouvel arrêté encadrant les comités du conseil municipal et à dissoudre deux comités existants dans le cadre

d'une révision de la gouvernance municipale.

Adoption d'un nouvel arrêté sur les comités

Les élus ont adopté un arrêté municipal établissant une nouvelle structure pour les comités du conseil municipal. Ce nouvel

arrêté vise à clarifier l'organisation, les mandats et le fonctionnement des différents comités municipaux. Cette mise à jour s'inscrit dans une démarche de modernisation de la gouvernance municipale et permet d'intégrer les mandats des comités dans un seul document officiel.

Dissolution de deux comités

Dans le cadre de cette révision, le conseil a également adopté une résolution visant à dissoudre le comité du patrimoine de Hearst ainsi que le comité d'exposition de la Scierie patrimoniale.

La Municipalité procède ainsi à une réorganisation de certaines structures afin d'adapter les comités aux besoins et aux pratiques actuelles de l'administration municipale.

Le Forum des bailleurs de fonds devient un engagement prioritaire pour Hearst

Par Gabriel Roy

Lors de sa dernière rencontre, le conseil municipal de Hearst a désigné le Forum de rencontre avec les bailleurs de fonds comme un engagement prioritaire au budget 2026, avec un financement de 1500 \$, afin de favoriser les échanges entre organismes, entreprises, Premières Nations

et municipalités concernant les programmes de financement disponibles.

Un événement clé pour le développement économique

En mars 2023, les services du développement économique ont organisé une rencontre avec les bailleurs de fonds, tenue au Centre d'accueil Gilles-Gagnon. L'évènement a rassemblé des

organismes gouvernementaux, partenaires financiers et membres de la communauté, permettant de présenter les programmes de financement disponibles et de créer des liens entre les différents acteurs économiques de la région.

Participation et retombées positives

Ouvert aux particuliers, organismes sans but lucratif, entreprises,

Premières Nations et municipalités, le forum a connu une bonne participation.

Les commentaires recueillis ont souligné la pertinence des informations offertes et la qualité des interactions avec les bailleurs de fonds, confirmant l'importance de maintenir ce type de rencontres dans les initiatives du développement économique.

Plan de gestion des actifs municipaux de 2024 : approbation du conseil municipal

Par Gabriel Roy

La firme PSD Citywide a présenté le Plan de gestion des actifs municipaux de 2024 pour la Ville de Hearst.

Approuvé par le conseil municipal, le rapport met en évidence la nécessité d'investir 338 millions de dollars pour maintenir et renouveler les infrastructures, tout en

soulignant les défis financiers que la Municipalité devra relever pour assurer leur durabilité.

Un investissement indispensable

Le rapport confirme qu'un investissement total de 338 millions de dollars sera nécessaire pour remplacer l'ensemble des actifs municipaux. Certaines valeurs peuvent sembler préoccupantes, notamment parce que plusieurs infrastructures n'ont pas pu être évaluées en détail, leur âge servant de seul indicateur pour déterminer la fin de leur cycle de vie. Selon le rapport, 36 % des actifs sont jugés en état passable ou meilleur, offrant une vue d'ensemble qui ne reflète toutefois pas parfaitement la condition réelle des infrastructures municipales.

Un arriéré important dans les routes

La Municipalité accuse un arriéré de 132,6 millions de dollars, la réparation des réseaux routiers

représentant la majorité de la dette d'infrastructure. Cette situation souligne l'urgence d'investir pour maintenir la sécurité et la fonctionnalité des routes, essentielles au quotidien des résidents et au bon fonctionnement des activités économiques locales.

Financement partiel et projections de taxation

Actuellement, la Ville dispose d'un financement annuel d'environ 3,3 millions de dollars, alors que le plan identifie des besoins annuels de 10,9 millions, ce qui signifie que le plan est financé à seulement 30 %. Pour couvrir l'ensemble des besoins sur une période de 20 ans, les taxes municipales devraient augmenter d'environ 2,8 % par année, selon les projections du rapport. Ces calculs sont basés sur la valeur actuelle et ne tiennent pas compte de l'inflation, qui pourrait encore accentuer les besoins financiers futurs.



(Ndery Dione) La semaine de relâche se poursuit en beauté pour ses trois derniers jours au Centre récréatif Claude-Larose, avec plusieurs activités, dont le patin public et de nombreux jeux aquatiques, offrant aux jeunes et à leurs familles l'occasion de profiter pleinement de cette période de détente. Photo : Ndery Dione

À votre santé



Vieillir chez soi

Aging at Home



Lundi

de midi à 13 h

Feuilleton de la Colline : des libéraux proches de la majorité et débat sur l'Iran

Cette semaine sur la Colline : un règlement à réviser, un débat d'urgence sur la guerre en Iran, une députée néodémocrate rejoint le camp libéral, des élections partielles le 13 avril et un projet de loi pour interdire l'exportation et l'importation d'armes vers des pays auteurs de crimes de guerre est rejeté.

Par Inès Lombardo

Francopresse - IJL

Avec les informations de Julien Cayouette

FRANCOPHONIE

Un règlement qui laisse à désirer

Les comités permanents des langues officielles du Sénat et de la Chambre des communes ont tous deux entendu d'autres critiques de professeurs et organismes francophones sur le texte du règlement censé préciser une partie de la Loi sur les langues officielles.

Des critiques similaires reviennent depuis des semaines. Entre autres concernant le manque de précision sur ce que seraient des mesures permettant l'épanouissement des communautés de langue minoritaire. Oubli majeur : Le professeur de science politique à l'Université de Simon Fraser en Colombie-Britannique, Rémi Léger, a indiqué que l'ébauche réglementaire omet le principe central de la loi modernisée, soit la progression vers l'égalité réelle. Il «devrait pourtant constituer le cadre d'analyse et orienter l'action gouvernementale», a-t-il affirmé devant les députés.

Il estime donc que le règlement est actuellement moins utile que certains outils administratifs déjà existants dans la fonction publique. Il a recommandé que le Conseil du Trésor reprenne son travail et fournisse une méthodologie concrète pour évaluer les effets des décisions gouvernementales.

La PDG de CBC/Radio-Canada invitée à justifier l'entente avec Amazon

Une motion du député bloquiste Martin Champoux a été adoptée à l'unanimité en comité mardi. Il demande d'inviter la présidente-directrice générale de CBC/Radio-Canada, Marie-Philippe Bouchard, à expliquer l'entente qui permet à la chaîne d'information ICI RDI d'être accessible sur le service de vidéo à la demande d'Amazon, Prime Video.

Une entente attaquée : Martin Champoux a critiqué le fait que ce contenu soit offert sur une plateforme américaine avant d'être disponible sur une plateforme canadienne, comme Tou.tv.

Six anciens journalistes et dirigeants de Radio-Canada ont publié une lettre ouverte pour demander l'annulation de cette décision qu'ils ont qualifiée d'«irresponsable».

CANADA

Trois élections partielles le 13 avril

Le gouvernement a déclenché des élections partielles dans trois circonscriptions : Terrebonne, au Québec, ainsi que Scarborough-Sud-Ouest et University-Rosedale, en Ontario.

À Terrebonne, la précédente élection avait été remportée par la libérale Tatiana Auguste par une seule voix contre Nathalie Sinclair-Desgagné, candidate du Bloc québécois. Le résultat de ce scrutin a été annulé en février par la Cour suprême en raison d'une erreur sur les bulletins de vote postaux. Les deux candidates se présentent à nouveau.

Les deux élections ontariennes visent à remplacer Chrystia Freeland, devenue conseillère pour le gouvernement ukrainien, et Bill Blair, nommé haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni. Ces scrutins pourraient donc influencer directement l'équilibre des forces à Ottawa.

Après trois conservateurs, une néodémocrate

Après la défection de trois députés conservateurs aux libéraux, c'est au tour du Nouveau Parti démocratique (NPD) de perdre un siège. La députée du Nunavut, Lori Idoult, a confirmé mercredi qu'elle avait décidé de se «joindre au caucus du gouvernement et de travailler aux côtés du premier ministre Mark Carney afin de bâtir l'avenir meilleur sur lequel comptent les Nunavummiut».

«Antidémocratique» : Lors d'un court point de presse le lendemain, le chef intérimaire du NPD, Don Davies, a qualifié, en français, ce départ de «décision profondément antidémocratique».

Il a réitéré la position du NPD : les députés et députées qui veulent changer de parti devraient se soumettre au choix des électeurs et se faire élire sous leur nouvelle bannière.

Proche de la majorité : Avec maintenant 170 sièges, le Parti libéral n'est plus qu'à deux députés de la majorité en chambre à l'approche de trois élections partielles. Les députés du Parti conservateur du Canada (PCC), du Bloc québécois, du NPD et du Parti vert totalisent ensemble 170 sièges également.

Débat d'urgence sur la guerre en Iran

Le Parlement a tenu un débat d'urgence lundi soir sur la guerre en Iran. Deux éléments sont ressortis : l'absence de Mark Carney, lors d'un débat pourtant proposé par son gouvernement, et les contradictions dans le soutien canadien aux frappes des États-Unis et d'Israël en Iran.

Absence et contradictions : Sommé de s'expliquer sur ce dernier point par le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, lors de la période des questions de mardi, Mark Carney a affirmé : «Le Canada soutient la nécessité d'empêcher le programme nucléaire de l'Iran et l'exportation du terrorisme, appuie le fait de défaire le programme nucléaire de l'Iran. Le Canada ne participe pas aux frappes des États-Unis et n'y participe (*sic*) jamais.»

Le gouvernement avait exprimé avant le débat condamner les frappes contre les civils. Les États-Unis et Israël n'ont pas «carte blanche» pour les frappes.

Les partis d'opposition ont fait valoir le coût de la guerre sur les Canadiens. Les conservateurs ont demandé un débat exploratoire sur les effets de la guerre en Iran sur l'approvisionnement énergétique.

Nouvelle directrice parlementaire du budget

Lundi, le gouvernement libéral a nommé Annette Ryan, l'actuelle directrice adjointe au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières, fonctionnaire depuis plus de 10 ans, comme nouvelle directrice parlementaire du budget pour un mandat de sept ans. Sa nomination doit encore être approuvée par le Parlement.

Le poste est vacant depuis la fin du mandat intérimaire de Jason

Jacques au début mars. Le chef conservateur Pierre Poilievre a exprimé des réserves et préférerait que Jason Jacques soit nommé de façon permanente.

Exportations et importations d'armes

Mercredi, 295 députés conservateurs, bloquistes et une majorité de libéraux ont voté contre un projet de loi privé de la néodémocrate Jenny Kwan. Sur les 22 députés qui ont voté pour, on compte 17 députés libéraux et cinq néodémocrates.

Le projet de loi avait pour objectif de clarifier et de rendre transparentes les licences d'importation et d'exportation de pièces d'armes qui transitent par les États-Unis vers des pays auteurs de crimes de guerre ou de génocide.

«Depuis le cessez-le-feu à Gaza, plus de 560 Palestiniens ont été tués. On ferme les yeux», a affirmé Jenny Kwan, qui a également pointé du doigt la situation en Iran.

Les enfants des demandeurs d'asile et les services de garde subventionnés

Vendredi dernier, la Cour suprême du Canada a ordonné au gouvernement du Québec de modifier son règlement afin que tous les demandeurs d'asile, même sans permis de travail, aient accès aux services de garde subventionnés (centres de la petite enfance et garderies).

Égalité : Le tribunal a conclu que l'exclusion de ces familles viole le droit à l'égalité garanti par l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, notamment en raison de ses effets disproportionnés sur les femmes.

Plusieurs organisations et acteurs politiques ont salué cette décision, qui constitue une victoire pour les demandeurs d'asile sans permis de travail.

Ottawa investit dans la santé sexuelle des femmes

Vendredi dernier, la ministre de la Santé, Marjorie Michel, a annoncé un financement de plus de 5,4 millions de dollars pour soutenir cinq organismes nationaux par l'intermédiaire du Fonds pour la santé sexuelle et reproductive.

Les organismes qui ont bénéficié de ces fonds sont :

- Abortion Care Canada : 949038 \$;
- Fertility Matters Canada : 860078 \$;
- L'Association canadienne des sage-femmes : 728305 \$;
- Le Réseau de l'Endométriose du Canada : 966884 \$;
- La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada : 1,93 million de dollars.

L'écriture met en lumière de jeunes talents ontariens

La 20^e édition du Concours national de rédaction 2025-2026 a pris fin, et l'organisme Le français pour l'avenir a dévoilé la semaine dernière la liste des 49 jeunes de l'Ontario qui se sont distingués par la qualité de leur texte.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Parmi les lauréats et les lauréates figure Jessiane Belair, élève en dernière année à l'École secondaire catholique de Hearst.



Photo : Ndery Dione

Cet élève, qui souhaite poursuivre ses études postsecondaires à l'Université de Hearst l'année prochaine dans le programme d'administration des affaires, nous a confié que c'est l'un de ses amis qui l'a encouragée à participer à ce concours.

«Il y a un de mes amis qui est déjà à l'université qui m'a envoyé le lien pour appliquer sur le concours. Parce que lui, il avait participé dans le passé et il avait gagné. Et moi, je me suis dit que "je n'ai rien à perdre, j'ai participé et j'ai gagné".»

Selon Jessiane, le processus de participation à cette activité académique n'a pas été du tout compliqué, mais avant d'envoyer le texte, il faut juste simplement remplir un court formulaire.

Cette édition 2025-2026 du concours, lancée à l'automne dernier, a suscité un vif enthousiasme partout au pays, avec 639 rédactions soumises par des élèves du secondaire.

Ces jeunes étaient invités à développer leur pensée critique et leur créativité dans un texte de 750 mots portant sur le sujet suivant : «Qu'est-ce qui est le plus important : faire, écouter ou parler?».

À travers cet exercice de rédaction, les participantes et participants devaient explorer cette idée en s'appuyant sur leurs expériences, leurs valeurs et leur vision du monde.

Elles et ils ont concouru pour l'une des 100 bourses offertes par 15 institutions postsecondaires partenaires à travers le Canada. D'une valeur

variant de 1000 \$ à 28000 \$, ces bourses totalisant 388000 \$ visent à encourager les jeunes à poursuivre leurs études postsecondaires, en tout ou en partie, en français.

Jessiane Belair a remporté une bourse de 4000 \$ après avoir écrit un texte de 750 mots avec toutes les informations qu'il fallait inclure, notamment son nom ainsi que l'université qu'elle a choisie pour son baccalauréat.

«Il y avait trois choix qui sont : écouter, parler ou faire; et on nous demandait de choisir notre opinion. Mais moi, je trouvais qu'écouter c'est plus important. Donc, il fallait écrire un texte de 750 mots et c'est ça que j'ai fait (...).»

Le contenu du texte de l'élève explique l'importance d'écouter, quelle que soit la situation, car, souligne-t-elle, cela permet d'éviter des problèmes comme l'incompréhension ainsi que certains conflits, notamment dans les relations avec les autres.

Autrement dit, son texte met en lumière l'importance primordiale de l'écoute, souvent reléguée au second plan, derrière la parole, dans la vie quotidienne. Elle a rappelé qu'écouter ne se limite pas au silence, mais implique une attention réelle aux propos et aux émotions d'autrui.

Jessiane Belair a d'abord souligné que l'écoute favorise une meilleure compréhension du monde et des autres, en permettant d'accéder à de nouvelles idées et de percevoir ce qui se cache derrière les mots.

Elle a ensuite démontré que l'écoute constitue un pilier des relations solides, en instaurant respect et confiance. Enfin, pour elle, l'écoute apparaît comme un outil essentiel servant à prévenir et résoudre les conflits, en facilitant la prise en compte des besoins et des sentiments de chacun.

En choisissant «écouter» comme thème pour participer au Concours national de rédaction, au détriment des deux autres propositions, Jessiane Belair en vient à la conclusion que le savoir écouter constitue une qualité indispensable, essentielle à la compréhension, à l'harmonie et à la qualité des relations humaines.

Cette bourse, remportée par Jessiane et initiée par l'organisme Le français pour l'avenir, l'a profondément réjouie, même si elle ne s'attendait pas à un si beau résultat.

«Je suis très contente d'avoir participé à ce concours et c'est une très belle expérience. Je trouve en même temps que ça va m'aider pour mes études plus tard (...). Je me suis sentie vraiment chanceuse.»

Jessiane a révélé que durant tout son cursus scolaire, elle «a toujours eu le goût d'écrire dans de petits carnets, surtout lorsqu'elle était plus jeune, et c'est d'ailleurs ce qui a facilité sa participation».

Deux semaines d'activités militaires

Le séjour de deux semaines des Forces armées canadiennes à Hearst, du 21 février au 8 mars 2026, dans le cadre de l'exercice Glacial Arrowhead 26, a généré certaines retombées économiques pour la municipalité. Cette présence a également permis à quelques organismes locaux de vivre des expériences enrichissantes grâce à des visites et des échanges avec les militaires.

Par Ndery Dione

Durant leur passage à Hearst et dans la région, les Forces armées ont loué des emplacements, dont une importante section de l'aéroport, la Scierie patrimoniale de Hearst, la caserne des pompiers, ainsi que des salles de bain au Centre récréatif Claude-Larose et le gymnase de l'Université de Hearst, le tout accompagné de leur logistique.

Les membres des Forces armées canadiennes ont mené des exercices

d'entraînement hivernal dans la communauté et la région, amenant une forte présence militaire au sein de notre localité et permettant à la population de les côtoyer, tant en ville que dans les environs.

Éric Picard, administrateur en chef de la Ville de Hearst, a confirmé que la Municipalité a bien accueilli les Forces armées. En outre, il a précisé que ces gens étaient très autonomes et qu'un groupe s'était présenté une semaine à l'avance, avant l'arrivée des soldats, afin de mettre en place

l'exercice avec tout le matériel nécessaire.

«Ils avaient une présence dans la communauté, ils ont acheté des affaires locales et c'est certain qu'il y avait des retombées économiques. Mais, ils voulaient également être vraiment autonomes et isolés (...). On a eu la chance d'aller visiter, j'ai bien aimé ça. C'était le fun de les voir et ils nous ont montré comment ça marche, l'armée. Je pense que c'était bon pour la Municipalité», a souligné M. Picard.



De récents exercices ARROWHEAD CHILL 2, qui ont eu lieu à la Base des Forces canadiennes Borden, permettant de vérifier les compétences fondamentales des soldats dans des conditions de temps froid et de les préparer à l'exercice GLACIAL ARROWHEAD, qui s'est déroulé à Hearst du 21 février au 8 mars.
Photo : 4^e Division du Canada/Facebook

Santé en français : des solutions pour éviter la «tempête parfaite»

Vieillesse de la population, départs à la retraite, manque de relève : la pérennité des services de santé en français dans les communautés francophones en situation minoritaire est menacée. Mais au-delà du diagnostic alarmant, un nouveau rapport propose une feuille de route jusqu'en 2035 pour rectifier le tir.

Par Camille Langlade
Francopresse - IJL

Les communautés francophones en situation minoritaire se trouvent «à l'épicentre d'une tempête parfaite», alerte un récent rapport commandé par le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) et la Société Santé en français (SSF).

La main-d'œuvre francophone dans le secteur de la santé reste précaire. En cause : le vieillissement des effectifs, le manque de données linguistiques et les obstacles à l'intégration des immigrants. Sans parler des inégalités d'une province à l'autre.

Pour poser le diagnostic, l'étude examine dix professions clés, allant de la médecine familiale aux soins infirmiers.

Résultat : la pénurie en santé qui touche déjà tout le pays sera vécue de façon plus marquée par les communautés francophones. «L'écart risque de grandir entre le nombre de gens qui quittent et le nombre de gens qu'on est capable de former», résume le directeur général de la SSF, Antoine Désilets. «On s'attend à un choc démographique assez considérable dans la mesure où il y aura énormément de départs à la retraite», confirme le gestionnaire de la recherche et de l'analyse des politiques publiques au RDÉE Canada, Jean-François Parent.

«Le problème, il est grand, mais il n'est pas sans solution. Il y a des façons d'agir», rassure Antoine Désilets.

En réponse aux pénuries actuelles, les auteurs du rapport proposent une stratégie opérationnelle jusqu'en 2035 et une refonte de l'écosystème, à commencer par la mise sur pied d'une structure de gouvernance nationale.

Réponse concertée et nationale

Pour s'attaquer au problème, cela prend «une approche concertée au niveau national», affirme Jean-François Parent; entre les parties prenantes, les organismes et les professionnels du milieu, «dans un espace de concertation et d'échange qui va permettre de trouver des solutions».

«Le gouvernement du Canada a déjà mis en place certaines mesures dans l'entretemps entre la fin de notre étude et sa diffusion», reconnaît le responsable.

Les programmes fédéraux devraient également tenir compte des spécificités des communautés francophones en situation minoritaire. «Ce qui s'aligne également avec les objectifs de la nouvelle Loi sur les langues officielles, de tendre vers l'équité et la représentativité.»

Cartes santé et bilinguisme

Parmi les mesures envisagées, l'utilisation d'un identifiant linguistique sur les cartes santé et dans les registres professionnels permettrait de mesurer plus précisément l'offre et la demande.

Antoine Désilets prend comme modèle l'Île-du-Prince-Édouard, qui a introduit une carte d'assurance-maladie bilingue, où figure la langue de service préférée par la personne. «Récemment, il y avait un besoin d'ouvrir de nouveaux lits pour personnes âgées et ils ont utilisé les données linguistiques pour s'assurer de répondre à la demande francophone.»

Un parfait exemple selon lui de ce qui devrait être fait : des données sur les besoins et sur l'offre de services, «puis une planification qui tient compte des deux morceaux».

«Le bilinguisme n'est pas qu'un simple atout, mais une compétence professionnelle essentielle, et il doit être reconnu», écrivent les auteurs de l'étude, qui suggèrent des incitatifs financiers et d'autres mécanismes de reconnaissance.

«Des fois, c'est reconnu, des fois, ça ne l'est pas, donc il y a un manque d'homogénéité dans la façon que c'est appliqué au Canada», indique Jean-François Parent.

Pour pallier le manque de données linguistiques, le ministère fédéral Santé Canada dit travailler de près avec Statistiques Canada pour inclure des variables linguistiques dans leurs enquêtes, notamment sur l'accès aux soins de santé et l'expérience de soins.

«Ils collaborent également à l'élaboration d'enquêtes qui permettent de recueillir des données sur les points de vue et les expériences

des personnes qui vivent dans des CLOSM», précise Santé Canada par courriel.

Des analyses sont d'ailleurs en cours sur les résultats du module santé de l'enquête postcensitaire sur la population de langue officielle minoritaire, à paraître à l'été 2026.

L'indispensable reconnaissance des acquis

Pour favoriser l'intégration du personnel issu de l'immigration, le plan suggère d'éliminer certaines barrières linguistiques, comme les tests d'anglais imposés aux francophones dans des milieux de travail bilingues.

«On demande aux gens de maîtriser l'anglais avant de joindre des *bridging programs* [programmes de formation relais]. Malheureusement, il y a beaucoup de migrants francophones pour qui l'anglais est insuffisant à leur arrivée», observe Antoine Désilets.

De plus, plusieurs immigrants francophones qui pourraient travailler dans le domaine de la santé ne peuvent pas être recrutés, leurs diplômes étrangers n'étant pas reconnus au Canada.

Le rapport propose la création de «corridors de recrutement» directs avec l'étranger et la mise en place de programmes passerelles simplifiés afin que les médecins et le personnel formés à l'étranger puissent exercer rapidement.

Un problème loin d'être insoluble

Augmenter la formation, reconnaître les diplômes des personnes issues de l'immigration et mieux identifier les professionnels déjà dans le système : voici déjà trois pistes à suivre, énumère Antoine Désilets. «Ça demande une volonté politique et des systèmes de santé qui sont soutenus pendant de longues périodes.»

«Oui la situation est complexe, oui la situation implique plusieurs parties, mais on peut être justement une partie de la solution à long terme. Il faut garder à l'esprit qu'on peut toujours tendre vers un meilleur système», rappelle Jean-François Parent.

À court terme, il cite des initiatives



Pour contrer la pénurie de main-d'œuvre et le vieillissement des effectifs, un rapport préconise une refonte de l'écosystème de santé francophone en milieu minoritaire.

Photo : 123RF

déjà mises en place ces dernières années pour renforcer la reconnaissance des acquis des professionnels obtenus à l'étranger.

Certaines provinces proposent des programmes accélérés en immigration pour répondre au manque de professionnels de santé, comme c'est le cas en Ontario. «C'est le genre de choses qui pourraient être mises en place facilement en 12 à 18 mois.»

Pour l'ensemble du système de santé en revanche, «on parle de changements qui nécessiteraient une décennie», estime-t-il.

L'inclusion de clauses linguistiques dans les accords de transfert fédéraux-provinciaux constituerait aussi, à ses yeux, une bonne porte d'entrée. «Mais il y a également des programmes qui pourraient être créés de financement direct aux provinces et territoires avec une lentille 100 % francophone. [...] Il y a plusieurs formes que ça pourrait prendre, ça pourrait d'ailleurs faire partie du nouveau Plan d'action sur les langues officielles.»

Il prend un cas concret. Le nombre de médecins omnipraticiens opérant en milieu minoritaire francophone est d'approximativement 2000 professionnels partout au pays, insuffisant pour combler la demande.

«Est-ce qu'on pourrait bonifier, par exemple, le montant de professionnels à 2500 ou 3000 dans les 10 prochaines années pour compenser? C'est un *jump* qui est plus ou moins significatif, mais qui aurait un énorme impact dans la vie des communautés. Juste augmenter de 500 ou 1000 professionnels ferait toute une différence.»

L'idée est lancée.

Préparatifs en cours pour un voyage attendu

L'Intégration Communautaire de Hearst a lancé une collecte de fonds dans le cadre de son voyage de plaisance destiné à ses participantes et participants, prévu à l'automne prochain, en octobre.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

L'organisme a déjà mis sur pied ce type d'initiative par le passé pour ses participantes et participants, dans le but de leur offrir l'occasion de sortir du Nord de l'Ontario et découvrir d'autres villes, d'autres réalités.

La directrice générale de l'Intégration Communautaire de Hearst, Chantal Goulet Dillon, a précisé qu'il s'agira d'un voyage de groupe et que, «quand on aura la chance, on prévoit cet automne, plus précisément la première semaine du mois d'octobre», de se rendre à Ottawa et Montréal.

«On fera différentes activités et on organise le voyage avec l'entreprise Voyages Lacroix Tours, basée à Hearst», explique Mme Dillon.

Cet organisme, catégorisé comme un «organisme sans but lucratif», joue un rôle essentiel dans l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle, en favorisant leur pleine participation à la vie locale.

Concernant ce projet de voyage,



Chantal Goulet Dillon est entourée de deux membres du personnel de l'Intégration Communautaire et de deux participants derrière une commande de boîtes de chocolats qu'elle venait tout juste de recevoir. Photo : Ndery Dione

Mme Dillon et son équipe possèdent une expérience sur le terrain, car elles ont déjà effectué plusieurs déplacements de ce type, le dernier

remontant à 2023.

Cependant, la directrice générale a rappelé qu'il ne s'agit pas d'une activité organisée sur une base

régulière par l'Intégration, indiquant que cela est très dispendieux.

«Habituellement, c'est juste pour les gens de l'Intégration. Des fois, on a des bénévoles qui veulent se joindre à nous et en plus de certains membres du personnel (...). Il y a des personnes qui vivent à la résidence qui veulent faire partie du voyage et puis, il y a aussi ceux qui vivent indépendamment dans la communauté. Mais, ce sont tous des gens qui reçoivent des services de l'Intégration Communautaire.» Pour la levée de fonds, l'Intégration a déjà entamé la vente de ses billets afin de permettre à quiconque souhaitant soutenir la préparation de ce voyage d'y participer, mais les membres essaient également de trouver d'autres activités de collecte de fonds d'ici l'été.

Ainsi, l'organisme a récemment lancé une vente de boîtes de chocolats, actuellement en cours, le tout dans l'optique de mieux financer le voyage.

«Le but de ce voyage, pour nos participantes et participants, est de leur faire vivre des expériences différentes, sortir un peu de la ville et de leur donner la chance de voyager. Et puis, ça va leur permettre d'être en groupe, ce qu'ils aiment beaucoup, et aller coucher à l'hôtel (...). Chaque fois qu'on y va, ils sont tous excités, contents, et c'est très apprécié», a indiqué Chantal Dillon.

Rapports des comités : activités communautaires et suivi des services sociaux à Hearst

Par Gabriel Roy

Depuis octobre 2025, la Bibliothèque municipale de Hearst accueille des activités pour les nouveaux arrivants et des initiatives patrimoniales, tandis que le maire soutient les nominations au Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane et que le conseiller Yan Drolet fait état des dossiers liés aux soins de longue durée, dans le but de favoriser le bien-être des résidents.

Cercle de rencontre pour les nouveaux arrivants

Depuis octobre 2025, la bibliothèque de Hearst est le lieu de rencontre pour l'activité «Cercle de rencontre pour les nouveaux arrivants», qui se tient une fois par mois. Organisée par Mélanie Delage, coordonnatrice aux Services d'établissement du Nord-Est de l'Ontario, cette initiative est, selon

le conseiller Lauzon, très appréciée des participants.

Témoins du passé, Vision de l'avenir

Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse, l'activité «Témoins du passé, Vision de l'avenir» s'est tenue le 9 janvier 2026 à la bibliothèque municipale. Douze aînés y ont partagé leurs souvenirs et leurs réflexions sur l'évolution de la communauté. Une seconde rencontre similaire a eu lieu le 23 janvier, permettant à d'autres résidents de contribuer à cette initiative patrimoniale.

Nominations au Conseil

d'administration des services sociaux Lors de sa rencontre avec le Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane, le maire a proposé de maintenir Michelle Boileau à titre de présidente et David

Plourde à titre de vice-président. La résolution a été adoptée sans objection, assurant la continuité de la gouvernance du conseil.

Soins de longue durée et participation citoyenne

Le conseiller Yan Drolet a indiqué que la liste d'attente pour les soins de longue durée compte 54 personnes, mais plusieurs initiatives positives ont été réalisées récemment. Le souper de

la Saint-Valentin au Foyer des Pionniers a été un succès, et France Ayotte a souligné le succès des initiatives mises en œuvre par la technicienne en récréation, Maureen Aubertin Joanis, notamment l'émission du dimanche, très attendue par les résidents.

Le conseiller Drolet a précisé que le comité des soins de longue durée explore des moyens de le rendre plus accessible au public, afin de permettre aux citoyens de contacter ses membres facilement ainsi que de mieux suivre les activités et services offerts.

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justrroofing.renovations@gmail.com

Une journée remplie d'activités pour les résidents du Foyer des Pionniers

Le carnaval du Foyer des Pionniers, qui a lieu chaque année au mois de mars depuis 2018, a été célébré vendredi dernier.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

L'évènement est organisé afin d'offrir aux résidents, ainsi qu'aux membres de leur famille qui souhaitent participer, une journée de fête avec quelques activités et

plusieurs différents jeux. Le plaisir a débuté le matin, vers 10 h 30, avec une petite activité remplie d'ambiance et d'humour : le couronnement de la reine et du roi qui ont été choisis parmi les résidents. Ensuite, les résidents ont pu se



Carnaval du Foyer des Pionniers
Photos : Ndery Dione

régaler avec des queues de castors. Jusqu'à 15 h, les gens pouvaient participer à des jeux, notamment le lancer de la balle au panier (basketball), le hockey sur table et d'autres jeux faisant appel aux divers sens.

Ces activités ont toutes eu lieu à l'intérieur de l'édifice avec la présence de quelques membres de la Légion royale canadienne de Hearst et des bénévoles qui ont aidé les organisatrices, Maureen Aubertin Joanis et ses collègues, afin d'assurer le bon déroulement

du carnaval lors de toutes les activités prévues, et ce, dans une belle ambiance de divertissement pour les résidents, en toute sécurité. «Les résidents ont adoré la journée et c'était très bien réussi», a confirmé Maureen Aubertin Joanis.



Bonne Semaine de la Francophonie!
Célébrons ensemble la langue française et la richesse des communautés francophones.

L'université qui repense l'université, en français!



Des élus du Nord continuent de réclamer des routes plus fiables

L'Association des municipalités du Nord-Ouest de l'Ontario (NOMA) a cette fois-ci directement interpellé le gouvernement fédéral afin de reconnaître l'importance stratégique du corridor formé par les routes 11 et 17, en appelant à un partenariat pour en renforcer la résilience et le rôle à l'échelle nationale.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Dans une lettre adressée au premier ministre, l'organisation demande que ces axes routiers soient officiellement désignés comme des infrastructures nationales essentielles, à double usage, soutenant à la fois la mobilité civile et la préparation en matière de défense. Selon NOMA, ce corridor constitue un élément clé du réseau de la Transcanadienne dans le nord de l'Ontario, représentant le seul lien routier est-ouest continu entièrement situé au pays entre les provinces de l'Est et de l'Ouest. Le président de NOMA et maire de Marathon, Rick Dumas, admet que ces routes dépassent largement leur rôle régional. Elles assurent non seulement le transport des personnes et des marchandises, mais soutiennent aussi les chaînes d'approvisionnement essentielles, la résilience économique et la sécurité nationale du Canada.

Le corridor longe également près de 900 kilomètres de frontière non défendue avec les États-Unis et comprend le pont de la rivière Nipigon, un point névralgique puisqu'il s'agit du seul lien routier entièrement canadien reliant l'Est et l'Ouest le long de la Transcanadienne.

Face à ces enjeux, l'association appelle Ottawa à travailler ensemble avec la province, les municipalités et les Premières Nations afin de moderniser et renforcer ce réseau routier par une planification coordonnée et des investissements soutenus. La NOMA estime qu'une désignation à double usage permettrait de reconnaître officiellement l'importance civile et stratégique de ces infrastructures.

En plus de ces demandes, elle propose d'explorer la création d'un second corridor est-ouest au nord du lac Nipigon. Une telle infrastructure, dit-elle, offrirait une alternative essentielle en cas d'interruption du pont de Nipigon, comblant une

lacune importante dans le réseau actuel, qui ne dispose d'aucune route de rechange entièrement canadienne dans ce secteur.

Selon Rick Dumas, l'ajout d'un corridor secondaire permettrait non seulement d'améliorer la résilience du réseau national, mais aussi de soutenir le développement économique futur du nord de l'Ontario.

Après plusieurs initiatives revendiquant plus de sécurité routière partout dans le nord de l'Ontario, et plus précisément ce problème visant les routes 11 et 17 qui, de façon très fréquente provoquent des incidents souvent mortels, l'association a manifesté son souhait de rencontrer le premier ministre ainsi que des ministres fédéraux clés pour discuter de cette proposition et examiner les possibilités de collaboration avec les différents ordres de gouvernement et les Premières Nations.

Enfin, la NOMA affirme être prête à participer activement à la mise



L'accident qui a eu lieu mardi dernier sur la route 11 à Hearst, vers midi, près du McDonald's, aux feux de circulation.

Photo : Ndery Dione

en place d'un réseau routier moderne, sécuritaire et résilient dans le nord de l'Ontario, estimant que le renforcement des routes 11 et 17 est essentiel pour maintenir la connectivité du pays, sa compétitivité économique et sa sécurité.

Science-Press

Un message qui, sous différentes formes, circule depuis la fin-décembre, cite un présumé « document secret » de la NASA selon lequel, le 12 août 2026 à 14h33 UTC, la gravité sur Terre va s'interrompre pendant sept secondes. Le *Détecteur de rumeurs* s'est demandé comment mettre la gravité à « off ».

Le document « secret » de la NASA, appelé « Project Anchor », aurait fait l'objet d'une fuite en novembre 2024 dont « les médias » auraient refusé de parler. Anchor anticiperait de 40 à 60 millions de décès. La cause de cette perte temporaire de gravité serait « l'intersection de deux ondes gravitationnelles émanant de trous noirs, prédites en 2019 ». Toutefois, aucune des recherches effectuées sur les principaux réseaux sociaux (notamment par le site de vérification des faits *Snopes* et par le magazine *Gizmodo*) n'a permis de trouver la moindre allusion à « Anchor » entre novembre 2024 et décembre 2025.

Pourquoi des décès?

Théoriquement, si la gravité disparaissait d'un seul coup, tout ce qui bouge se mettrait à quitter le sol, suivant une vitesse et une trajectoire qui dépendraient du mouvement survenu juste avant —ce qui inclut évidemment les voitures. Considérant le très grand nombre d'humains qui sont à l'extérieur à n'importe quel moment de la journée —sans compter ceux qui se trouvent dans un endroit où les plafonds sont hauts— 40 millions

Non, la gravité ne va pas s'interrompre le 12 août

Par Pascal Lapointe / Agence Science-Press

La source

La plus ancienne occurrence connue de cette « alerte » serait une vidéo sur Instagram publiée le 31 décembre 2025 par un usager dont le compte a été par la suite

de décès à cause de la chute qui s'ensuivrait après 7 secondes, est peut-être optimiste.

Comment interrompre la gravité?

Mais le principal problème n'est pas là. La gravité dépend de la masse. C'est la masse de la Terre qui fait que nous avons les deux pieds fermement au sol, et c'est le fait que la Lune ait une masse de seulement un sixième de celle de la Terre, qui fait que les astronautes y effectuaient des petits bonds lors de leurs déplacements. Par conséquent, pour mettre la gravité à « off », il faudrait faire disparaître la masse de la Terre, ce qui revient à dire qu'il n'y aurait plus de planète.

Quant aux ondes gravitationnelles, ce sont des phénomènes qui, lorsqu'ils nous atteignent, sont tellement faibles qu'il a fallu, pour les détecter pour la première fois en 2015, un observatoire d'une précision inégalée, conçu spécialement à cette fin (*Laser Interferometer Gravitational-Wave Observatory*, ou LIGO).

Enfin, comme ces ondes voyagent à la vitesse de la lumière, on voit mal comment quelqu'un aurait pu les détecter avec sept ans d'avance...

Verdict

Non, ce n'est pas comme ça que la gravité fonctionne.



Mot caché

Thème :
SPORTS ET LOISIRS
8 lettres

- | | | | |
|---|---|---|--|
| A
Alpinisme
Athlétisme
Aviron | E
Équitation
Escalade
Escrime | Kayak
L
Luge
Lutte | Rugby
S
Skeleton
Ski |
| B
Badminton
Baseball
Basketball
Biathlon
Billard
Bobsleigh
Boulingrin
Boxe | F
Football
Futsal | M
Marathon | Soccer
Squash
Surf |
| C
Course
Cricket
Croquet
Curling
Cyclisme | G
Golf
Gymnastique | P
Padel
Patinage
Pêche
Pétanque
Plongée
Plongeon | T
Taekwondo
Tennis
Triathlon |
| H
Haltérophilie
Handball | J
Hockey | Q
Quilles | V
Vélo
Voile |
| K
Karaté
Karting | R
Racquetball
Rafting
Ringuette | W
Water-polo | |

S	N	F	T	B	L	H	N	K	G	E	N	O	L	H	T	A	I	R	T
O	E	O	O	E	I	A	O	F	A	O	M	T	E	N	N	I	S	C	N
C	I	A	H	O	U	L	S	C	R	Y	L	S	O	D	U	J	Y	U	O
C	L	E	E	T	T	Q	L	T	K	U	A	F	I	K	T	V	B	R	E
E	I	Q	M	E	A	B	O	A	U	E	S	K	A	T	C	O	G	L	G
R	H	U	S	S	H	R	A	R	F	Y	R	G	Y	E	I	U	I	N	
A	P	I	I	C	S	S	A	L	C	D	T	N	C	E	P	L	R	N	O
E	O	T	N	A	A	K	T	M	L	I	I	L	O	K	S	E	H	G	L
S	R	A	I	L	U	I	B	O	N	T	I	B	L	T	A	R	C	T	P
C	E	T	P	A	Q	A	D	G	F	S	B	S	I	A	E	R	U	H	A
R	T	I	L	D	S	N	L	A	M	L	B	A	E	A	B	L	A	O	E
I	L	O	A	E	O	U	R	E	L	O	L	O	D	L	T	D	E	T	C
M	A	N	B	W	G	T	P	A	U	E	I	A	B	M	L	H	N	K	E
E	H	A	K	E	E	B	L	G	E	X	O	B	S	I	I	L	A	S	
O	L	E	V	K	T	T	I	A	L	U	T	T	E	Y	L	N	U	O	H
L	A	E	C	A	E	N	N	E	E	G	N	O	L	P	E	E	T	Q	N
T	L	I	N	K	G	I	R	I	N	G	U	E	T	T	E	L	I	O	N
O	R	Q	S	R	T	E	U	Q	I	T	S	A	N	M	Y	G	L	G	N
C	U	A	I	A	V	I	R	O	N	W	A	T	E	R	P	O	L	O	H
E	B	N	P	A	D	E	L	L	L	A	B	T	E	U	Q	C	A	R	V

Sudoku

JEU N° 968

NIVEAU :
INTERMÉDIAIRE

				3	8	7		
8		3			4	5		
			6	2				
6					3			
						2		
		7	1				6	
	3	4	5		6			7
								1
			8			4		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 968

6	3	4	1	7	8	9	5	2
1	5	9	2	4	3	8	7	6
7	2	8	9	6	5	4	3	1
5	9	3	6	8	1	7	2	4
8	1	2	7	9	4	5	6	3
4	7	9	3	5	2	1	8	6
3	8	5	1	6	9	7	4	2
2	6	9	5	4	1	7	3	8
9	7	4	6	8	3	2	1	5

S.O.S. Employés recherchés?

Annoncez dans notre section d'offres d'emploi!

705 372-1011
vente@hearstmedias.ca

Réponse du mot caché : **NATION**

REDDY'S
OWNED & OPERATED BY
YOUR NEIGHBOURS

Côtelettes de porc à la moutarde à la mijoteuse

Étapes de préparation

- Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer les côtelettes de porc dans l'huile. Saler et poivrer. Déposer dans la mijoteuse.
- Dans la même poêle, dorer les oignons dans le gras de cuisson. Saupoudrer de la farine et bien mélanger. Ajouter le bouillon et la moutarde. Porter à ébullition en remuant. Saler et poivrer. Transvider dans la mijoteuse sur les côtelettes de porc.
- Couvrir et cuire à basse température (Low) 5 heures.
- Au moment de servir, ajouter la crème à la sauce. Répartir les côtelettes et la sauce dans des assiettes. Accompagner de salade verte ou de pâtes au beurre, si désiré.

Ingrédients

- 4 côtelettes de porc désossées d'environ 2 cm (3/4 po) d'épaisseur ou 675 g (1 1/2 lb) de tranches d'échine
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 2 gros oignons, émincés
- 30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
- 250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet
- 30 ml (2 c. à soupe) de moutarde à l'ancienne
- 60 ml (1/4 tasse) de crème 35 %

AVIS DE DÉCÈS



Marielle Pomerleau

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Marielle Pomerleau, à l'âge de 85 ans, le lundi 9 février 2026. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louis (Isabelle) de Val Côté, Michel de Hearst, Alain (Annie) de Saint-Janvier-de-Joly, Marc d'Embrun et Lise d'Azilda. Elle laisse également dans le deuil 11 petits-enfants : Amélie, Corinne, François, Marie-Josée, Jason, Marie-Ève, David, Alexandre, Valérie, Dominique et Anne; de même que 12 arrière-petits-enfants : Clovis, Elora, Milan, Esteban, Maxim, Andrei, Félix, Ellie, Renaud, Maélie, Elodie, Chloé et un petit-nouveau en route.

Marielle sera aussi énormément manquée par son frère Joseph (Marie-Paule) de Gatineau. Elle fut précédée dans la mort par son époux, Émile Pomerleau (2015), de même que plusieurs frères et sœurs.

Femme extraordinaire, toujours de bonne humeur, elle aura touché bien des gens par sa seule présence. Attentionnée, généreuse, accueillante, elle faisait passer les autres avant elle. Plusieurs auront été marqués par son charisme, son soutien et sa vitalité.

Son amour pour sa famille était inconditionnel. Dans tous ses gestes au quotidien, elle nous aura transmis l'importance de la persévérance et de la bienveillance.

Travaillante acharnée, elle disait «s'amuser au travail». Elle en aura retiré une très grande satisfaction non seulement pour les choses bien faites, mais aussi pour la richesse de ses relations avec ses nombreux employeurs et collègues.

Ses passions : cuisiner, marcher et jardiner. Plusieurs auront croisé son chemin ou auront fait un bout avec elle pendant ses longues randonnées et en retiendront des souvenirs réjouissants. Elle aura cultivé bien des choses non seulement des légumes, mais aussi de l'écoute, de l'appui, de la tendresse et de la gentillesse.

Jusqu'à la toute fin, elle aura fait preuve d'un courage et d'une détermination hors commun. Bien qu'elle ait entrepris sa dernière marche, son souvenir demeurera pour toujours graver dans nos cœurs. Puisse sa route être paisible et sa mémoire à jamais un réconfort pour tous.

Au revoir Maman

La famille apprécierait un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

Les funérailles auront lieu le samedi 28 mars 2026, à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.



RADIO DE L'ÉPINETTE NOIRE INC.
CINN-FM 91,1 – TA RADIO
POSTE : ANIMATEUR/ANIMATRICE
(emploi étudiant été 2026)

Les Médias de l'épinette noire Inc. (radio communautaire CINN FM 91,1 et le journal Le Nord) diffusent une programmation qui reflète l'identité des 12 000 franco-ontarien(ne)s de la région de Hearst et de ses localités environnantes. La station de radio CINN offre un espace de rassemblement radiophonique afin de favoriser l'épanouissement et le mieux-être des citoyens de tous âges issus des collectivités francophones qu'elle dessert dans le rayon de Constance Lake à Opasatika.

La station radiophonique CINN est présentement à la recherche d'un animateur/animatrice (étudiant d'été 2026).

Sous la direction du directeur général, la personne choisie devra assumer les responsabilités suivantes :

Principales tâches et responsabilités :

- ❖ solliciter et collaborer avec les personnes et organismes du milieu en vue de préparer et coanimer des émissions
- ❖ responsable d'animer une émission selon la grille horaire
- ❖ responsable de la recherche et de la documentation pour étoffer son matériel d'intervention
- ❖ doit se rendre disponible selon les horaires de travail à enregistrer les annonces publicitaires
- ❖ doit faire les contacts nécessaires pour les entrevues
- ❖ toutes autres tâches connexes

Formation et scolarité :

- ❖ Formation postsecondaire ou dans un domaine connexe et/ou expérience jugée pertinente.

Compétences et connaissances

- ❖ excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- ❖ bonne diction
- ❖ capacité à travailler en équipe
- ❖ à l'affût de l'actualité

Condition : Le candidat ou la candidate doit être admissible aux conditions d'embauche du programme Jeunesse Canada au Travail (JCT).

Durée de l'emploi : 35 heures / semaine, pour la période débutant aux alentours du lundi 20 avril au vendredi 14 août 2026. La langue de travail est le français.

Lieu de travail : Hearst, Ontario

Horaire de travail habituel : du lundi au vendredi 8 h à 17 h (35 heures/semaine)

Rémunération : Le salaire est de 20 \$/heure, selon le financement reçu.

Veillez transmettre votre curriculum vitae le plus tôt possible à l'attention de Julie Pelletier, directrice générale adjointe, par courriel : juliepelletier@hearstmedias.ca

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.



ASSEMBLÉE ANNUELLE

COOPÉRATIVE DE HEARST CASTLE

8 AVRIL
2026
19 H

LOCAL 137 (CAFÉTÉRIA)
ÉCOLE SECONDAIRE
CATHOLIQUE DE HEARST

30 10TH ST, HEARST



Vous avez une idée de reportage?

Communiquez avec nous, les Médias de l'épinette noire par courriel : info@hearstmedias.ca, par téléphone : 705 372-1011 ou par Facebook : C'INN À HEARST

Les manteaux d'hiver encombrants et les sièges d'auto pour enfants ne font pas bon ménage





Poste : Direction générale (DG)

Organisation : Hôpital Notre-Dame Hospital (Hearst)

Aperçu :

L'Hôpital Notre-Dame, situé à Hearst en Ontario, recherche une personne dynamique, bienveillante et visionnaire pour le poste de Direction générale (DG). En tant que DG, vous jouerez un rôle essentiel dans l'orientation stratégique de l'hôpital, en veillant à la prestation de services de santé de haute qualité et en favorisant une culture d'excellence, sous la direction du conseil d'administration.

Responsabilités :

- Exercer un leadership visionnaire pour guider l'hôpital dans l'accomplissement de sa mission et de ses objectifs.
- Collaborer avec le conseil d'administration, le personnel médical et d'autres parties prenantes pour élaborer et mettre en œuvre le plan stratégique.
- Appuyer et inspirer une équipe diversifiée de professionnels de la santé, favorisant un environnement de travail positif et collaboratif.
- Assurer la prestation efficace des services de santé.
- Encourager une culture d'innovation et d'amélioration continue et de soins centrés sur le patient.
- Établir et maintenir des relations solides avec les partenaires communautaires, les organismes gouvernementaux et les organisations de soins de santé.
- Assurer la conformité aux exigences réglementaires et aux normes de qualité.
- S'assurer de l'utilisation optimale des ressources humaines, financières, matérielles et physiques.
- Prendre des mesures immédiates et fermes lorsqu'il s'agit de questions sensibles, en veillant à ce que les décisions soient prises rapidement, de manière appropriée et en conformité avec les politiques organisationnelles.
- Faire preuve d'un jugement d'affaires solide en toute circonstance, en s'assurant que les décisions privilégient la sécurité, le professionnalisme, la responsabilité financière et les normes éthiques.

Profil recherché :

- Formation universitaire de premier cycle en administration des affaires, en commerce ou domaine connexe.
- Expérience d'au moins 5 ans dans un rôle de direction.
- Expérience de travail dans le milieu de la santé est un atout.
- Solides compétences en leadership.
- Excellentes compétences interpersonnelles et communicationnelles
- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit.
- Connaissance du cadre réglementaire, des politiques et des meilleures pratiques en matière de santé est souhaitable.
- Capacité démontrée à établir et à maintenir des relations efficaces avec les parties prenantes.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation rédigée en **français**, à ceojob@ndh.on.ca avant 16 h le vendredi 10 avril 2026.

Lieu de travail : Hearst, Ontario

Date d'entrée en fonction : juillet 2026

Salaire : 171 659 \$ – 190 067 \$, plus une gamme d'avantages sociaux compétitifs et généreux ainsi qu'un régime de retraite.

Joignez-vous à nous pour contribuer de façon significative à l'amélioration des soins de santé dans la région de Hearst et au rayonnement de l'Hôpital Notre-Dame, tout en participant à l'enrichissement de la qualité de vie de nos communautés.

Note : Nous encourageons les candidatures de personnes de tous horizons et expériences. L'Hôpital Notre-Dame Hospital (Hearst) est un employeur qui promeut l'égalité des chances. À noter que l'hôpital est désigné pour la prestation des services en français.

T 705-362-4291 | F 705-372-2923

1405 rue Edward Street | C.P./P.O. Box 8000
Hearst, ON P0L 1N0

www.ndh.on.ca

Agréé par Agrément Canada
Accredited by Accreditation Canada

LES P'TITES ANNONCES

LOGEMENTS

APPARTEMENT (garçonnière)
chauffé, éclairé, laveuse et sècheuse incluses. Pour personne seule, mature; avec stationnement, au 709 rue Alexandra **705 362-5690**

ESPACE À LOUER

5 BUREAUX SUR 2 ÉTAGES, une salle de bain. 931 rue George, Hearst ON P0L 1N0 **705 372-1932**



**LE NORD,
CHAQUE JEUDI
DANS VOTRE BOÎTE
COURRIEL :**

www.lenord.ca/abonnez-vous

Ou scannez le code QR :

**VOUS DÉSIREZ
VOUS EXPRIMER
SUR UN SUJET
D'ACTUALITÉ?
ÉCRIVEZ UNE
LETTRE À
L'ÉDITEUR ET
ENVOYEZ-LÀ
PAR COURRIEL AU
INFO@HEARSTMEDIAS.CA OU
PAR LA POSTE AU
1004, RUE PRINCE
C.P. 2648
HEARST
ONTARIO
P0L 1N0**



SUIVEZ GILLES PÉLOQUIN DANS LE JOURNAL LE NORD TOUS LES JEUDIS

Bilan de la dernière semaine, statistiques, commentaires de l'entraîneur et analyses

FAITES PARTIE DE LA GANG, TOUS DERRIÈRE LES JACKS!



Les «petites vites» de la LHJNO

Grâce aux résultats des matchs de samedi soir dernier dans la Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario, les Cubs de Sudbury ont officiellement remporté leur deuxième trophée James Aspin consécutif, symbole des champions de la saison régulière du circuit Mazzuca. Photos : Lumberjacks/web

Par Gilles Péloquin

Avec 83 points en 52 matchs et une fiche de 39-8-3-2, les Cubs sont intouchables et ont assuré leur première place dans les prochains matchs éliminatoires de la ligue qui commencent dès ce jeudi soir.

Cameron Menard, attaquant des Lumberjacks de Hearst, est le meilleur «buteur» de la LHJNO cette saison avec 45 buts en 54 joutes. Il devance par un but Owen King (44) des Cubs de Sudbury, et aussi Nolan Newton, également des Cubs, qui a 37 filets. Mathieu Comeau, le capitaine de l'Orange et Noir est le meilleur marqueur du circuit Mazzuca cette saison avec 102 points en 52 rencontres, devant Nolan Newton et Mason Walker, tous deux des Cubs de Sudbury, avec respectivement 91 et 88 points.

Mathieu Comeau est aussi le

meilleur «passeur» de la LHJNO cette saison avec une récolte de 69 passes, un sommet dans la ligue. Il devance Mason Walker et Nolan Newton, tous deux des Cubs de Sudbury, avec 55 et 54 mentions d'aide.

Trois joueurs des JACKS figurent parmi les cinq meilleurs marqueurs de la LHJNO cette saison, un «exploit» digne de mention. Outre le champion compteur, Mathieu Comeau avec ses 102 points (33b-69a), Cameron Menard prend le quatrième rang (45b-39a) pour 84 points, et Chase Thompson termine au cinquième échelon (27b-49a) avec 76 points.

Le gardien des Lumberjacks, Jack Helkie, termine au troisième rang dans le circuit Mazzuca pour le nombre de victoires, avec 17 en 36 parties, derrière Derrick Champagne de Powassan (20 gains en 31 joutes) et Mathew Vahramian

des Cubs de Sudbury (19 gains en 30 rencontres). L'autre cerbère des locaux, William Stonehouse, a récolté neuf gains en quatorze parties avec une moyenne de 3,18 et un taux d'efficacité de 0,911 en plus de récolter un jeu blanc.

À noter également que le gardien Jack Helkie a connu une excellente saison avec une moyenne de 3,49; pourcentage d'efficacité de 0,918 et auteur également de trois blanchissages.

Les Cubs de Sudbury ont dominé la ligue avec 288 buts marqués en 52 parties (moyenne de 5,5 buts par match) comparativement aux Lumberjacks et aussi aux Voodoos de Powassan chacun avec 251 buts devant le Rock de Timmins qui en a 245 et les Thunderbirds, 225.

Défensivement, la palme de la meilleure équipe revient à Sudbury aussi, avec seulement 124 buts accordés aux adversaires en 52 joutes

(moyenne de 2,4 buts/match) devant Powassan et Timmins à égalité avec 149 buts chacun et au quatrième rang, ce sont les Thunderbirds avec 154 filets accordés.

Toujours dans les statistiques, l'équipe la «plus gentille» au niveau d'éviter le banc des punitions, ce sont les T-Birds avec seulement 453 minutes au «cachot» en 52 joutes (8,7 minutes/match) devant French River (532 minutes), Powassan (534 minutes), Sudbury (619 minutes) et les Lumberjacks (645 minutes).

Enfin, la «meilleure foule» de la saison on la retrouvait à Timmins (moyenne de 781/match) devant les Eagles (638), les Lumberjacks au troisième rang (568) et au quatrième rang le Storm d'Iroquois Falls (446). À l'opposé les assistances «en difficulté» : Rapids de French River (105 spectateurs en moyenne), Thunderbirds (141), Voodoos de Powassan (158) et Paper Kings d'Española (179). À noter que chacune des 11 équipes de la LHJNO a joué 26 parties localement cette saison.

25^e et dernière semaine des «TROIS ÉTOILES» dans la LHJNO

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi que le défenseur Spencer Horgan (Cubs de Sudbury), ainsi que les attaquants Jax Pereira (Voodoos de Powassan) et Owen Murphy (Soo Thunderbirds), ont été nommés les trois étoiles de la semaine pour la période se terminant le dimanche 15 mars.

Par Gilles Péloquin

PREMIÈRE ÉTOILE

Spencer Horgan, défenseur des Cubs de Sudbury – En terminant la campagne avec deux sorties consécutives de quatre points, le produit de Bowmanville en Ontario, qui aura 21 ans ce mardi, a aidé à propulser les Cubs, premiers au classement, vers des victoires consécutives. Horgan a débuté la rencontre par un but et trois passes décisives lors d'un triomphe à domicile contre les Soo Eagles jeudi, avant de récidiver en distribuant quatre passes décisives lors d'une victoire à l'extérieur, à Espanola, vendredi. Ancien joueur du programme AAA des Red Devils de Quinte (M18), Horgan est le meilleur marqueur de l'histoire de la LHJNO parmi les défenseurs avec 228 points. Il a également dominé tous les défenseurs de la ligue au chapitre de la production

offensive en 2025-2026, avec 72 points (19 buts et 53 passes).

DEUXIÈME ÉTOILE

Jax Pereira, attaquant des Voodoos de Powassan – La recrue des Voodoos a bien contribué aux deux triomphes de Powassan, aidant à obtenir la deuxième place dans les séries 2026. Jax Pereira a commencé par inscrire son premier tour du chapeau dans la LHJNO, avec le but gagnant vendredi contre les Lumberjacks de Hearst, puis a préparé trois autres buts samedi, dont celui sur le but décisif lors d'un triomphe contre Iroquois Falls. Le jeune homme de 16 ans, originaire d'Uxbridge en Ontario, qui a joué au hockey mineur avec les Toronto Jr. Canadiens de la GTHL, a terminé deuxième au classement des recrues de la NOJHL, tout en affichant une moyenne de 1,58 point par match, la plus élevée de la ligue parmi les patineurs de première année,

accumulant 49 points au total en seulement 31 matchs, dont 19 buts.

TROISIÈME ÉTOILE

Owen Murphy, attaquant des Soo Thunderbirds – Un weekend de cinq points pour Murphy, 18 ans, qui a joué auparavant dans le système AAA des Ohio Blue Jackets, a aidé les Thunderbirds à remporter des victoires contre leurs rivaux, les Soo Eagles et les Blind River Beavers. Originaire de Westerville dans l'Ohio, l'attaquant de première année a marqué un but et a été passeur décisif lors de la victoire contre les Eagles, puis a réalisé son premier tour du chapeau dans le circuit Mazzuca, contribuant ainsi à blanchir les Beavers. Avec 10 points à ses six derniers matchs, Murphy a contribué à la fiche de 4-1-1-0 des Thunderbirds durant cette période. Il a également récolté 18 points en 26 matchs depuis son arrivée avec l'équipe au début

novembre.

À NOTER QUE...

Il s'agissait de la 25^e et dernière semaine des «nominés» dans le cadre des trois étoiles de la LHJNO et, en 25 semaines, à 11 reprises des joueurs des Lumberjacks auront été sélectionnés, dont Ty Mc Kay, Chase Thompson, Hugo Allard, et Mathieu Comeau à deux reprises comme première étoile de la semaine. Pour la deuxième étoile, Mathieu Comeau et Nathan Seed furent nommés chacun à une reprise, et comme troisième étoile les noms de Henry Ouellet, Luc Warner et Mathieu Comeau sont sortis deux fois. Ce n'est pas pour rien qu'on retrouve le nom du capitaine des Jacks avec cinq «nominations» parmi les trois étoiles de la semaine de la LHJNO en saison régulière 2025-2026. Mathieu Comeau fut le champion marqueur de la ligue avec 102 points. Il est aussi le meilleur «passeur» du circuit avec 69 mentions d'aide. Il aurait pu être sélectionné à au moins dix reprises selon moi, mais il évolue à Hearst, pas à Sudbury.

Les séries éliminatoires commencent ce jeudi ou vendredi dans la LHJNO

Huit des onze clubs de la LHJNO vont amorcer les séries de fin de saison ce jeudi soir ou ce vendredi soir dans quatre villes du circuit Mazzuca.

Par Gilles Péloquin

Voici le calendrier des huit clubs en présence pour les séries 2026 : **Gold Miners de Kirkland Lake vs Cubs de Sudbury**

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi le calendrier des matchs de sa prochaine série des quarts de finale entre les Gold Miners de Kirkland Lake, en huitième position, et les champions de la saison régulière, en première place, les Cubs de Sudbury.

Les deux premières parties seront jouées le jeudi 19 mars et le vendredi 20 mars du côté du Centre communautaire TM Davies de Sudbury à 19 h chaque soir. Les joutes trois et quatre seront par la suite présentées à Kirkland Lake,

au complexe communautaire Joe Mavrinac, le lundi 23 et le mardi 24 mars et chaque fois à compter de 19 h. Si un match 5 est nécessaire, il aura lieu le jeudi 26 mars au TM Davies. Si un sixième match est nécessaire, il aura lieu le samedi 28 mars au complexe Joe Mavrinac. Et si un match no 7 s'avère nécessaire, il est prévu pour le mardi 31 mars au TM Davies. Notre sélection : les Cubs de Sudbury en quatre parties

Thunderbirds de Sault Ste.

Marie ON vs Rock de Timmins

Le calendrier des matchs de la prochaine série de quarts de finale entre le Rock de Timmins, tête de série n° 4, et les Thunderbirds, classés cinquièmes, est le suivant. Chaque match de cette série quatre de sept commencera à 19 h. Le

tournoi débutera vendredi avec le premier match à l'aréna McIntyre de Timmins. Le Rock accueillera également le deuxième match samedi, de retour au «Mac». De là, la série se déplace au John Rhodes Community Centre de Sault Ste. Marie pour les matchs 3 et 4, qui auront lieu respectivement le mardi 24 mars et le mercredi 25 mars. Si nécessaire, le match no 5 est prévu pour le vendredi 27 mars à Timmins. Si un sixième match est nécessaire, les équipes s'affronteront le dimanche 29 mars au centre communautaire John Rhodes. Si la série va jusqu'au bout, un match décisif (le match no 7), il se déroulera le mardi 31 mars à l'aréna McIntyre. Notre sélection : le Rock de Timmins en six parties

Eagles de Sault Ste. Marie MI vs Voodoos de Powassan

Voici le calendrier des matchs de la série éliminatoire de quarts de finale entre les Voodoos de Powassan, classés n° 2, et les Eagles, classés n° 7. Cette série quatre de sept débutera vendredi à 19 h, alors que les Voodoos accueilleront le premier match au Powassan Sportsplex. L'endroit accueillera le deuxième match samedi à la même heure. Ensuite, les Eagles se rendront au Pullar Stadium de Sault Ste. Marie au Michigan pour affronter les Voodoos lors de deux matchs suivants, à 19 h : match 3 mardi 24 mars, et match 4 mercredi 25 mars. Si nécessaire, un match 5 aura lieu à Powassan le vendredi 27 mars à 19 h au Sportsplex. Si un match 6 s'avère nécessaire, il est prévu le dimanche 29 mars à 18 h au Pullar Stadium. Si la série se poursuit jusqu'au bout, le septième match est prévu le mardi 31 mars à Powassan, à 19 h.

Notre sélection : les Voodoos de Powassan en cinq parties

PAPER KINGS D'ESPANOLA vs LUMBERJACKS DE HEARST

Le calendrier des joutes de la série éliminatoire des quarts de finale entre les Paper Kings d'Espanola, classés sixièmes, et les Lumberjacks de Hearst, classés troisièmes se détaille comme suit. Les deux premières rencontres seront présentées au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst ce vendredi 20 mars à

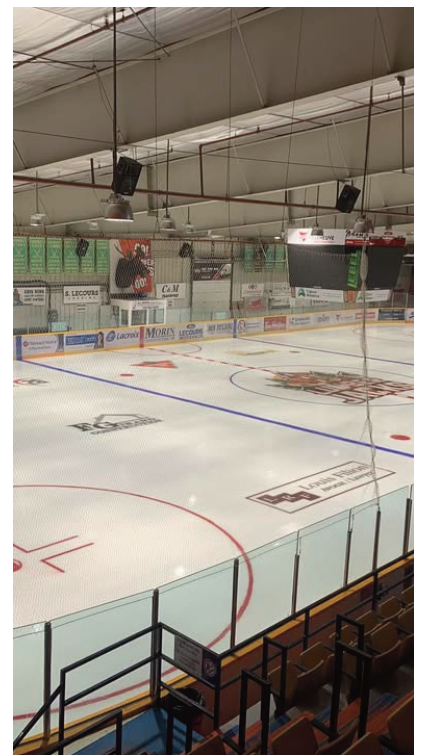


Photos : Lumberjacks/web

19 h et également samedi 21 mars, aussi à 19 h. Les parties no 3 et no 4 auront lieu les mardi 24 et mercredi 25 mars au Complexe récréatif régional d'Espanola à 19 h chaque soir. Si nécessaire, le cinquième match sera joué le vendredi 27 mars à Hearst à 19 h. Si un sixième match s'avère nécessaire, il aura lieu le dimanche 29 mars à 19 h à Espanola. Et si la série va à la limite des sept parties, le match «ultime» sera disputé au Centre récréatif Claude-Larose le mardi 31 mars à compter de 19 h.

Notre sélection : les Lumberjacks en six parties

À NOTER QUE... les trois équipes de 9^e, 10^e et 11^e positions sont



éliminées des présentes séries éliminatoires, soit les Beavers de Blind River, le Storm d'Iroquois Falls et les Rapids de French River.

NOJHL QUARTER-FINAL

No. 3 HEARST LUMBERJACKS vs. No. 6 ESPANOLA PAPER KINGS

Match 1 : Vendredi 20 mars **19 h** Centre récréatif Claude-Larose

Match 2 : Samedi 21 mars **19 h** Centre récréatif Claude-Larose

Match 2* : Mardi 24 mars **19 h 30** Regional Recreation Complex

Match 4 : Mercredi 25 mars **19 h 30** Regional Recreation Complex

Match 5* : Vendredi 27 mars **19 h** Centre récréatif Claude-Larose

Match 6* : Dimanche 29 mars **19 h** Regional Recreation Complex

Match 7* : Mardi 31 mars **19 h** Centre récréatif Claude-Larose

*—Si nécessaire

Place aux séries éliminatoires... Espanola s'amène à Hearst ce vendredi à 19 h

La saison régulière étant chose du passé, place maintenant à la «vraie saison», les séries éliminatoires dans la LHJNO. Pour la première série quatre de sept, les joutes se doivent d'être jouées entre le 18 et le 31 mars 2026, selon le bureau du commissaire Mazzuca.

Par Gilles Péloquin

Sudbury entreprend sa série contre Kirkland Lake ce jeudi soir 19 mars. Quant aux Thunderbirds contre le Rock de Timmins et les Eagles face aux Voodoos, ces quarts de finale s'amorceront ce vendredi 20 mars. Il en sera de même pour les protégés de Guy Losier, troisièmes au classement général, qui seront les hôtes des Paper Kings d'Espanola lors des deux premières rencontres au Centre récréatif Claude-Larose ce vendredi 20 mars, et aussi ce samedi 21 mars, chaque fois à 19 h.

Il se sera passé 145 jours, presque cinq mois, avant que les deux équipes se retrouvent sur la glace. Et oui, les Jacks ont disputé leur dernier match contre les Paper Kings le 26 octobre dernier à Hearst et, depuis, plus jamais entendu parler d'Espanola dans la LHJNO.

Quand même bizarre ce calendrier de saison régulière qui aura vu Espanola accueillir l'Orange et Noir les 13 et 14 septembre 2025 et les Jacks recevoir les Paper Kings les 25 et 26 octobre de l'an dernier.

Quatre matchs joués et les Lumberjacks sont sortis vainqueurs trois fois sur quatre, soit 5 à 2 à Espanola et deux fois à la maison, 4 à 3 et 6 à 5. Seul revers : au domicile des Paper Kings en septembre, 8 à 2. Somme toute, en quatre joutes, les locaux ont marqué 17 buts et Espanola en faisait 18. Voilà pourquoi il est logique de prédire en six parties l'issue de cette prochaine série entre les Lumberjacks et les Paper Kings.

D'octobre à maintenant, beaucoup de joueurs ont changé d'adresse dans les deux camps, et du côté des Jacks les deux gardiens actuels Jack Helkie et William Stonehouse.

L'avantage dans cette série pour les

locaux est assurément l'offensive grâce, entre autres, aux Mathieu Comeau, Cameron Menard et Chase Thompson, sans oublier Ty McKay et Luc Warner. Les Jacks ont marqué 40 buts de plus en saison régulière que leurs adversaires (251 comparativement à 211) et cela pourrait se jouer à ce chapitre.

À ne pas négliger non plus les «unités spéciales». D'abord en avantage numérique avec 54 buts marqués, dont 13 chacun par Cameron Menard (huit à Espanola et cinq à Hearst) et Chase Thompson, deux redoutables francs-tireurs avec 48 % de l'offensive en power play de l'équipe orange et noire. Rappelons aussi les 13 buts réussis à court d'un homme, dont trois chacun par Ty McKay et Mathieu Comeau, soit 46 % de la production de l'équipe.

Du côté des Paper Kings, il ne faut pas les mésestimer : pas moins de 55 buts avec le jeu de puissance cette saison, incluant les 11 filets de l'attaquant Carter Drigo et les huit de Joseph Coates, meilleur marqueur de l'équipe. En désavantage numérique, Espanola se débrouille aussi bien avec 17 buts marqués, dont cinq par Owen Smith ainsi que quatre chacun par Joseph Coates et Carter Drigo. La force de

frappe offensive des Paper Kings vient des Joseph Coates, Owen Smith, Carter Drigo et Garydon Guthrie; ils seront à surveiller par la troupe de Guy Losier dans cette série quarts de finale 4 de 7.

Le gardien Jack Helkie, des Paper Kings aux Lumberjacks

Au niveau des gardiens, avantage aux Lumberjacks avec entre autres Jack Helkie qui connaît très bien l'adversaire, ayant joué 21 parties avec eux avant d'être échangé pendant les Fêtes aux Jacks (fiche de 8V-9D et 1DP). Mais Jack Helkie a encaissé un revers de 5 à 2 contre les Lumberjacks à Espanola le 14 septembre 2025, et aussi à Hearst le 25 octobre, 4 à 3. Il avait même amorcé le match le lendemain, le 26 octobre au Centre récréatif Claude-Larose et donné trois buts en trois minutes sur six tirs pour être remplacé par l'auxiliaire des Paper Kings, Logan Vale. Il n'aura pas eu beaucoup de succès contre les Jacks en trois essais avec son ancien club cette saison... espérons le contraire dans l'uniforme orange et noir en séries éliminatoires.

Les attaquants Cameron Menard et Luc Warner, d'Espanola à Hearst

Il n'y a pas que le gardien Jack Helkie qui connaît bien le futur adversaire en séries cette fin de semaine. Les attaquants Cameron Menard et Luc Warner proviennent également des Paper Kings d'Espanola aux Fêtes 2025. Cameron Menard a marqué 25 de ses 45 buts avec son ancien club cette saison en 54 joutes, et récolté 55 de ses 84 points cette année à Espanola. Pour sa part, Luc Warner, qui a terminé la saison avec 42 points dont 17 buts en 40 parties, avait 17 points en 17 joutes à son départ des Paper Kings vers Hearst.












Les Lumberjacks en six matchs contre Espanola

Avec ces trois anciens des Paper Kings, les Lumberjacks peuvent espérer, rien de moins, que de remporter leur première série en six parties, celle qui commence dès ce vendredi 20 mars au Centre récréatif Claude-Larose, à 19 h.

CLASSEMENT SAISON 2025-2026

Selon la LHJNO, 19 mars 2026

Capture d'écran : Lumberjacks/web

	GP	W	L	T	OTL	PTS	OTW	GF	GA	DIFF	PCT	PIM	P10
1  xz - Greater Sudbury Cubs	52	39	8	3	2	83	2	298	124	174	0.798	624	7-2-1-0
2  x - Powassan Voodoos	52	36	13	1	2	75	4	251	149	102	0.721	534	8-2-0-0
3  x - Hearst Lumberjacks	52	36	13	0	3	75	4	251	184	67	0.721	645	5-5-0-0
4  x - Timmins Rock	52	34	14	0	4	72	6	245	149	96	0.692	722	4-4-0-2
5  x - Soo Thunderbirds	52	32	15	3	2	69	1	225	154	71	0.663	456	8-1-1-0
6  x - Espanola Paper Kings	52	27	21	1	3	58	4	211	195	16	0.558	841	5-5-0-0
7  x - Soo Eagles	52	23	26	2	1	49	2	196	200	-4	0.471	646	3-7-0-0
8  x - Kirkland Lake Gold Miners	52	17	28	0	7	41	4	147	226	-79	0.394	732	5-3-0-2
9  Blind River Beavers	52	17	31	0	4	38	2	138	210	-72	0.365	705	4-6-0-0
10  Iroquois Falls Storm	52	15	32	2	3	35	3	133	238	-105	0.337	658	2-8-0-0
11  French River Rapids	52	4	46	0	2	10	1	109	375	-266	0.096	532	0-9-0-1



NE MANQUEZ RIEN DES LUMBERJACKS!

SPORTIVEMENT VÔTRE avec Gilles «Pélo» Péloquin

Lun-Ven • 6 h 15 | 16 h 15 | 17 h 15 • 91,1 FM

Toute l'actualité sportive locale et nationale, en direct chaque semaine!

CINN911.com

Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 17 h. Jeudi et vendredi de 9 h à 20 h. Samedi de 10 h à 17 h. Ouvert sur l'heure du midi.

LIBRAIRIE
10-04



LE MYTHE DE LA MÈRE PARFAITE 24,95 \$

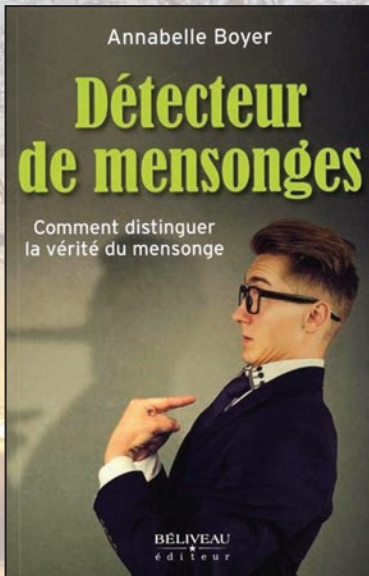


LES FEMMES DE BOIS 29,95 \$



**VENTE
25 %**

ÉDITION AMÉLIORÉE DU LIVRE CORRIGEONS NOS ERREURS 21,95 \$



COMMENT DISTINGUER LA VÉRITÉ DU MENSONGE 27,95 \$

**VENTE
25 %**



FANNY CLOUTIER AU CINÉMA 29,95 \$



QUAND L'IMPOSSIBLE DEVIENT RÉALITÉ! 28,95 \$



MOMENTS COLORIAGE COZY K-POP 12,95 \$



LIBRAIRIE
10-04

1004, rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011 - Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 17 h. Jeudi et vendredi de 9 h à 20 h. Samedi de 10 h à 17 h. Ouvert sur l'heure du midi.

